

# CAHIER DES CHARGES DES MOYENS INFORMATIQUES

## Introduction

Ce document vise à définir de manière succincte l'ensemble des besoins de l'Amicale TSI Rascol en termes de moyens informatiques pour assurer sa mission, telle qu'elle est exposée dans les statuts.

Il est entendu que, compte tenu de l'absence de ressources fixes et conséquentes, la réalisation des outils informatiques devra être exécutée en faisant appel à des logiciels dont l'utilisation n'est soumise à aucune contrepartie financière (gratuits) ou à l'aide de programmes dont l'utilisateur (un membre) est en règle vis-à-vis de l'éditeur. Cependant, on privilégiera la première solution, afin de ne pas soumettre la maintenance de ces outils à la disponibilité des seuls membres disposant d'une licence.

Bien entendu, l'association ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation frauduleuse de logiciels par un ou plusieurs de ses adhérents à l'occasion de la réalisation initiale ou de la maintenance des outils informatiques cités dans le présent document.

## Base de données

La base de données de l'association a deux fonctions principales :

- Annuaire TSI, accessible à tous les adhérents (au moyen d'un couple login/mot de passe)
- Stockage des informations complémentaires concernant les membres, chaque adhérent ne pouvant consulter et modifier que ses informations propres, l'ensemble des données n'étant accessible qu'aux membres du bureau

Ainsi, la difficulté, si tant est qu'il y en ait une, se situe dans la gestion des droits accordés aux utilisateurs.

## Champs

Dans un souci de respect de la vie privée, le nombre d'informations personnelles recueillies est limité au strict minimum :

### Quelques définitions

Les champs définis ci-dessous peuvent être renseignés de plusieurs façons :

- Renseignement complet : l'utilisateur écrit totalement l'information
- Liste fermée : l'utilisateur choisit parmi une liste de réponses limitée
- Liste ouverte : l'utilisateur choisit parmi une liste de réponses existantes ou ajoute sa propre entrée dans la liste si aucun choix ne lui convient

## Données constitutives de l'annuaire

### Obligatoires

- Nom [Renseignement complet]
- Prénom [Renseignement complet]
- Adresse mel [Renseignement complet] (on veillera à remplacer le @ par un truc du genre "arobase" ou "at" ou "chez", quitte à

expliquer l'équivalence sur la page de consultation... Pour éviter l'éventuelle collecte des adresses par des robots)

- Années scolaires passées (pour tout ou partie) en prépa en SUP ou SPE (à préciser) [Liste fermée]
- Entreprise actuelle [Liste ouverte]
- poste occupé [Renseignement complet]
- Domaine professionnel (informatique, mécanique, agriculture, enseignement...) [Liste ouverte]

### **Facultatifs**

- Suite d'études (écoles d'ingénieurs, universités...) et diplômes (ingénieur, DUT, doctorat...); plusieurs champs devront être disponibles afin de satisfaire aux renseignements de tous les établissements/diplômes [Liste ouverte]
- Entreprises antérieures [Liste ouverte]
- fonctions antérieures [Renseignement complet]
- Photo [Renseignement complet] (il faudra définir une taille limite)
- Pays [Liste ouverte]
- Ville [Liste ouverte]
- Age [Liste fermée]

### **Informations complémentaires**

- Téléphone fixe ou portable [Renseignement complet]
- Adresse Skype [Renseignement complet]
- Adresse postale [Renseignement complet]
- Courriel supplémentaire [Renseignement complet]

### ***Droits des utilisateurs***

Toutes ces informations ne sont ni modifiables, ni accessibles par l'ensemble des adhérents. Deux types d'utilisateurs de la base de données existent :

- Adhérent non membre du bureau : possède un droit de lecture sur la totalité des données constitutives de l'annuaire et un droit de modification sur l'ensemble des données (annuaire + complément) qui lui sont propres.
- Adhérent membre du bureau : possède un droit de lecture/écriture total sur la base de données. Les membres du bureau ont fonction d'administrateurs vis-à-vis de la base de données.

Il est donc nécessaire d'attribuer à chaque adhérent un couple login/mot de passe à l'inscription. Bien entendu, on affectera un login clair (basé sur le nom par exemple) et le mot de passe sera modifiable à tout moment, en ligne, par son possesseur (sous réserve de la fourniture correcte de l'ancien mot de passe).

Il sera peut-être pertinent d'imposer des règles de complexification dans le mot de passe (nombre minimal de caractères, obligation d'introduire des chiffres et des lettres...) pour assurer un niveau de sécurité satisfaisant.

## **Formulaire**

Les informations de la base de données seront accessibles à la consultation par le biais d'un formulaire disponible en ligne. Plusieurs formulaires pourront être définis afin de tenir compte des droits de l'utilisateur qui les parcourt.

On veillera à afficher l'éventuelle photo.

On ajoutera peut-être l'affichage automatique des logos des établissements scolaires et des entreprises constitutifs du parcours (nécessité de définir une table d'équivalence établissement <=> logo).

Le logo de l'Amicale sera présent en en-tête.

Une petite explication présentera les raisons du remplacement du terme @ dans les adresses mels.

## **Administration**

Afin d'éviter les doublons dans les listes ouvertes et de vérifier d'une manière générale l'entrée correcte des données et le fonctionnement normal de l'annuaire, on fera en sorte d'envoyer automatiquement un message sur une boîte de courrier électronique de l'association lorsque des données seront modifiées. Ce message devra simplement indiquer qu'elle fiche a été modifiée et par qui (login).

## **Site internet**

La constitution d'un annuaire n'a pas de sens si celui-ci n'est pas consultable aisément par ses membres. La mise à disposition des informations de la base de données est donc réalisée par l'intermédiaire d'un site internet.

Ce dernier, compte tenu de sa relative gratuité, est aussi le moyen de publication principal de l'association.

### **Lien avec la BDD**

#### **Contenu**

Le site internet ne se bornera évidemment pas à la mise à disposition de l'annuaire, un certain nombre d'informations relatives à l'association, à la TSI et à Rascol y trouveront aussi leur place. Une liste non exhaustive suit :

#### **Présentation de l'Amicale**

Une page du site devra nécessairement présenter les objectifs de l'Amicale et le fonctionnement de celle-ci (mise en ligne des documents officiels et notamment des statuts). Les moyens de contacter les membres du bureau ainsi que les informations relatives à la déclaration de l'association en préfecture et de la base de données à la CNIL devront aussi, en autres, y figurer.

De même, les liens unissant notre association à "Rascol-Liens" et au lycée devront y être décrits.

#### **Présentations de la TSI et de Rascol**

Etant donné le peu de publicité faite à la filière TSI, quel que soit le média considéré, le moins que nous puissions faire est de présenter en détail les attraits et le fonctionnement des classes préparatoires TSI en général, et évidemment, celle de Rascol en particulier.

De plus, cette page peut être l'occasion de lutter contre certaines contrevérités, chiffres à l'appui le cas échéant, concernant une filière souvent déconsidérée à tort.

### **Forum de l'Amicale**

Ce forum, accessible à l'aide du même couple login/mot de passe que l'annuaire, permettra aux adhérents de discuter la politique du bureau, proposer des idées, lancer des appels, commenter les résultats et les évolutions du lycée, deviser de tout et de rien...

A l'image du forum de la promotion 2005, on prévoira une zone privée dont l'utilisation (aussi bien en lecture qu'en écriture) sera réservée aux membres et une zone publique ouverte à tous (au moins en lecture, pour l'écriture, cela reste à voir).

### **Liens vers d'autres sites liés à la TSI et à Rascol**

Tous les liens vers les sites naturellement proches d'un point de vue du sujet traité seront proposés (TSIFRANCE, forum TSI 2005, site de M. RAMACKERS, site de Rascol, SCEI-concours...)

### ***Hébergement***

L'hébergement du site devra nécessairement être gratuits. Il faut donc effectuer un comparatif des offres à notre disposition afin de déterminer laquelle est la plus adaptée en termes de rapport performances (taille de stockage, débits) / contraintes (fenêtres de publicité).

Il sera aussi nécessaire de songer à l'adoption d'une adresse de redirection le cas échéant afin de conserver une certaine simplicité dans notre libellé.

## **Dispositions générales**

### ***Sécurité***

Du fait de la confidentialité des informations contenues dans l'annuaire, il est indispensable de considérer avec la plus grande attention la politique de sécurité la plus pertinente à employer. Il pourrait être pertinent de demander à M. Verdié s'il veut bien jouer le rôle de consultant en la matière pour nous.

### ***Complexité***

Afin que le site de l'Amicale reste vivant, il est essentiel qu'il demeure très facile à administrer par les membres du bureau. De ce fait, il apparaît délicat d'envisager l'utilisation généralisée de langages ou d'outils pointus tels que le FLASH, JAVA ou autres subtilités du web 2.0. Les pages ne nécessitant pas de fonctions particulières (comme les pages d'informations par exemple) seront donc réalisées en simple HTML.

Seules les contraintes d'interactivité avec l'utilisateur (forum), de gestion de la BDD et de sécurité pourront faire appel à des instruments plus complexes.

## **Calendrier**

### **Réalisation**

Il serait préférable que le site et la base de données soient en mesure d'être testés un mois au moins avant leur mise en fonctionnement réelle, soit, en novembre 2007.

### **Phase de tests**

Le site et la base de données seraient d'abord mis en ligne à des fins de tests (la base de données ne contiendrait alors que des informations sans signification) afin d'expérimenter leur fonctionnement.

La base de données ne serait réellement renseignée qu'une semaine avant "l'inauguration" officielle du site (forum 2007).

### ***Sauvegarde régulière des données***

Il va de soit que le bureau devra assurer une sauvegarde complète de la base de données très régulièrement afin d'être en mesure de parer à toute éventualité.